



COMMUNE DE TREPT

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025

Présents : Eric Morel, Serge Roybin, Martine Bert, Patrick Dambonville, Martine Grandjean, Marc David, Karine Guillot, Sylvia Saubin, Josiane Vendeville, Bruno Mugnier, Christelle Berger, Gilles Wegscheider, Xavier Fournet, Céline Marrou, Gérald Wieland, Chantal Bertrand, Delphine Auclair.

Absent : Christophe Pirodon Jean-François Varao

Pouvoirs :

Christophe Pirodon donne pouvoir à Martine Bert

Jean-François Varao donne pouvoir à Sylvia Saubin

Madame Christelle Berger a été nommée secrétaire de séance

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 6 mars 2025 à l'unanimité

Décisions du Maire

Monsieur le Maire informe ne pas avoir préempté pour la vente d'un bien situé 20 impasse des Pierres Plantées.

Monsieur le Maire informe avoir accepté l'indemnisation de la somme de 3 405.60 euros de la compagnie d'assurance SMACL suite à la casse d'un poteau incendie à Miéry.

2025-04-11

Approbation du Compte Financier Unique 2024

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 de la commune de Trept,

Vu le Compte Financier Unique de la commune de Trept,

Considérant que Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. À lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 239 493,84	1 925 399,00	4 164 892,84
	Recettes réalisées (1)	B	838 459,20	2 008 690,60	2 847 149,80
	Restes à réaliser	C	60 636,00	0,00	60 636,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 040 837,03	2 284 772,03	4 305 609,06
	Dépenses réalisées (1)	E	1 356 181,21	1 459 754,17	2 815 935,38
	Restes à réaliser	F	20 000,00	0,00	20 000,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-517 722,01	548 936,43	31 214,42
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-198 656,81	339 373,03	140 716,22
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	G + H	-716 378,82	888 309,46	171 930,64
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	40 636,00	0,00	40 636,00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I	-675 742,82	888 309,46	212 566,64

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote le conseil municipal approuve le Compte Financier Unique

Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0

2025-04-12 Affectation des résultats

Il convient, en application des dispositions budgétaires et comptables M57, de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2024 à la suite de l'adoption du compte administratif en conformité avec le compte de gestion.

Les résultats comptables de l'exercice 2024 s'établissent comme suit

Fonctionnement

Dépenses	1 459 754.17
Recettes	2 008 690.60
Résultat de l'exercice	548 936.43
Résultat de fonctionnement reporté	339 373.03
Résultat de clôture 2024	888 309.46

Investissement

Dépenses	1 356 181.21
Recettes	838 459.20
Résultat de l'exercice	- 517 722.01
Résultat d'investissement reporté	- 198 656.81
Résultat de clôture 2024	- 716 378.82

Besoin de financement en Investissement

Solde de clôture 2024	- 716 378.82
Restes à réaliser en dépenses	20 000.00
Restes à réaliser en recettes	60 636.00
Besoin de financement 2025	- 675 742.82

les résultats définitifs de l'exercice 2024 comme suit :

Section	Imputation	Dépenses	Recettes
Investissement	D 001	716 378.22	
Investissement	R 1068		675 742.82
Fonctionnement	R 002	171 930.64	

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

2025-04-13 Taux d'imposition des Taxes Locales

Après présentation par Mme Martine BERT, adjointe aux finances, et la proposition de garder les mêmes taux d'imposition

Taxe Foncière Bâtie	34.24 %
Taxe Foncière Non Bâtie	41.23 %
Taxe d'Habitation	6.10 %

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les taux présentés

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

2025-04-14 Vote du Budget Primitif

Conformément aux travaux de la commission finances, présentation est faite par chapitre, des dépenses et recettes prévues au budget primitif de l'année 2025, ainsi que le détail par opération d'investissement.

Le Budget primitif présente ainsi

une section Investissement en équilibre à : **1 950 846.05 €**

avec un prélèvement sur l'excédent de fonctionnement de **305 026.64 €**

une section fonctionnement en équilibre à : **2 042 026.64 €**

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

2025-04-15 Vote d'une subvention à l'OCCE

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la subvention suivante à l'OCCE pour les élèves scolarisés dans les écoles de Trept, à compter de la rentrée scolaire 2025/2026

213 élèves * 40 euros = 8 520 euros

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

2025-04-16

TE38 : travaux sur réseaux d'éclairage public tranche 3

Suite à la demande de la commune, Territoire Energie Isère envisage de programmer les travaux. Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : **79 990 € HT**

La participation aux frais de TE38 s'élève à : **39 995 €**

La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à : **39 995 €**

Le financement des frais de gestion s'élève à 6 400 €, la participation du TE38 s'élève à 3 200 €, la participation de la commune s'élève à 3 200 €.

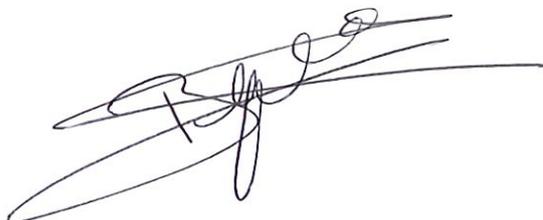
Le conseil municipal prend acte du projet de travaux et de financement et l'approuve.

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

La séance est levée à 21h00

La secrétaire de séance,

Christelle BERGER



Le Maire,

Eric MOREL

